Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 50

Artikel: Le dîner d'église
Autor: V.F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-207339

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

48me ANNÉE — N° 50. Samedi 10 décembre 1910

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

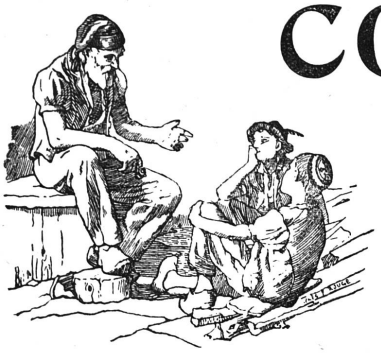

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE DINER D'ÉGLISE

Il y a, entre le Buron et la Menthue, un pays qui doit être une vraie Terre promise et que nous nous jurons de revoir quand avril en fleurira les vergers ou quand les champs de blé auront mis leur manteau d'or. Ce pays est celui que domine comme une vigie la petite église d'Ursins. D'Yverdon, de bonnes routes carrossables y conduisent en un peu plus d'une heure. Mais, si vous venez de Lausanne et que vous ne soyez pas pressé, vous descendrez à Ependes et vous vous ferez indiquer le raidillon qui monte tout droit à Belmont. Seulement, ne choisissez pas une brumeuse journée, comme il faisait dimanche dernier.

Ce jour-là, bien que le brouillard ne descendît pas jusqu'à la plaine, le paysage en était assombri, l'horizon voilé et les chemins d'un boueux à faire reculer les plus barbets des barbets. Des villageois avaient beau promener devant leurs portes les longs balais de « biolles », du sol suintait sans relâche le limon visqueux, l'horrible « patrigot » qui s'attache aux chaussures comme de la colle et finit par vous éclabousser de la tête aux pieds. Moins grande cependant était la détresse du piéton en dehors des chaussées de première et de seconde classe. Les sentiers ont toujours du bon. Ainsi, sur celui qui grimpe à Belmont, on cheminait presque à pied sec. Il avait encore cet avantage de vous faire soupçonner, à travers les taillis, dans les déchirures momentanées des nuages, toute sorte de jolies échappées sur la chaîne du Jura et sur les vallons débouchant dans la vallée de l'Orbe.

Au haut de la pente, on se trouve en plein village de Belmont presque avant de l'avoir vu, tant de ce côté-ci il se cache derrière la forêt de ses arbres fruitiers. On gagne de là Ursins par de nouveaux vergers, par de grasses prairies, appartenant aux communes de Gressy et de Valeyres-sous-Ursins. Si Ursins est surnommé le petit Bullet, à cause de son climat parfois un peu âpre, la région entre Epautheyres et Gressy, où la bise ne se fait guère sentir, se pique, en revanche, d'être le Montreux du Gros-de-Vaud.

Quand nous arrivâmes à Ursins, tout le village était en fête. Il célébrait la restauration de son église, pittoresquement juchée sur des remparts romains, restes d'un fortin ou d'un temple, découverts il y a deux ans. Il va sans dire qu'il y eut, à cette occasion, dans l'édifice rajeuni, une solennité en présence des autorités civiles et ecclésiastiques, et qu'un dîner réunit ensuite les représentants de ces pouvoirs. On voulut bien nous y convier.

Cette agape, à la bonne auberge du Cheval-Blanc, était avant tout une agape d'église. Il y avait bien la municipalité de l'endroit, et deux ou trois instituteurs, mais ils étaient noyés dans le flot des conseillers de paroisse, des conseillers de l'arrondissement ecclésiastique et des membres du Synode.

Vous vous dites peut-être que ce dut être un peu guindé. Détrompez-vous bien vite, comme nous nous détrompâmes nous-même. Des pasteurs jusqu'au marguillier octogénaire, tout guilleret sous sa couronne de cheveux blancs, les convives avaient laissé leur mine d'officiels à la porte et ne pensaient pas à se comporter autrement qu'en bonnes gens décidés à faire honneur à de ces mets savoureux comme on sait encore les apprêter dans nos campagnes. D'accortes jeunes filles aux joues roses, un peu intimidées à la vue des redingotes, des hauts de forme et des cravates blanches, passaient et repassaient les plats avec une adorable pointe de gaucherie. Les verres, dorés par le plus authentique des vins d'Epesses, illuminaient la table comme de petits soleils. Et quand vint le dessert, pas plus d'oraisons qu'avant le potage ; point de ces allocutions ampoulées, prétentieuses, qu'on subit avec une résignation mal dissimulée. Deux ou trois toasts brefs, et puis un chapelet de chansons et une kyrielle d'historiettes en patois, auxquelles on riait à ventre déboutonné, car le parler de nos pères ne s'est pas perdu en ce coin de terre vaudoise.

Pas n'est besoin de dire qu'on chanta la patrie :

Pour la vie elle aura nos cœurs sans retour,
La patrie où nous avons reçu le jour.

et le *Canton de Vaud* du doyen Curtat et l'*Helvétie* de Juste Olivier, ou encore l'air composé en 1813, quand les patriciens de Berne cherchaient à reprendre leurs anciens pays sujets :

Courberais-tu la tête,
Brave et loyal Vaudois,
Sous le joug que t'apprête
L'ennemi de nos lois ?

Napoléon ne fut oublié ni en patois ni en français :

Napoléon, que ce nom est sublime
Pour exprimer une belle action,
Le vrai mérite, une ardeur magnanime :
Un mot suffit, et c'est Napoléon !

« Vo rassoveni-vo, déclamait l'un des instituteurs, dè clliau paquiet dè tabà iô on vayâi lo grand Napoléïon su on mouet dè terra et que y' avâi dézo :

Seul et sur un rocher d'où sa gloire importune
Troublait encore les rois d'une terreur commune,
Du fond de son exil encor présent partout,
Grand comme le malheur, détrôné, mais debout
Sur les débris de sa fortune.

L'è césique qu'étâi on crâno ! L'épouairivé adé lè râi du su lè paquiet dè tabà. »

Un autre aimable convive rappela le souvenir de Louis Ruchonnet et voulut redire un de ses discours : « Mes chers concitoyens, que la solidarité soit notre inspiratrice ! Tel est riche aujourd'hui qui est pauvre demain. Telle contrée... telle contrée... telle contrée.... » Et la mémoire lui faisant défaut, il exprimait son dépit par un énergique : « Charrette ! » ; puis reprenait une période, dont il ponctuait les lambeaux de la même manière. Il eut plus de succès dans de vieilles et naïves romances :

Vous me quittez pour aller à la gloire,
Mon triste cœur suivra partout vos pas.
Allez, volez au temple de Mémoire,
Soyez heureux, mais ne m'oubliez pas.
Oui, c'en est fait, je vole à la victoire ;
Malgré l'amour, je dois être guerrier.
Mais si l'honneur me fait chercher la gloire,
L'amour aussi défend de t'oublier.

Ces chants de soldats partant pour la guerre et d'amantes en larmes peuvent paraître bien insipides aujourd'hui ; mais ils se chantaient beaucoup jadis, ils ont en quelque sorte un cachet historique ; ne rappellent-ils pas les tristes temps où le Vaudois s'enrôlait dans les armées étrangères ? Leur tour ingénu leur prête une grâce que n'auront jamais les modernes chansonnettes des boulevards. En voici encore un :

Adieu, belle Louison,
Il faut nous quitter, ma chère,
Par ordre de la nation
Il faut aller à la guerre,
Louison !
Il faut aller à la guerre ;
Console-toi donc.
Cher amant, quand tu seras
Dessus le champ de bataille,
Quand le canon tirera,
Qu'il t'emportera une jambe
Ou bien un bras,
Te voilà dedans la peine,
Moi dans l'embarras.

Toutes les voix n'étaient pas également exercée, mais M. Troyon lui-même les eût trouvées justes. On y sentait la belle gaîté d'une race à l'esprit jovial, sain et ragaillardissant. « Ah ! » comme disait un des commensaux de ce gîte hospitalier en le quittant, « pour un repas de ministres, ce ne fut pas un repas de mômiers ! »

La nuit tombe trop tôt à cette saison. Nous ne vîmes rien du paysage du côté de la Menthue. Ce nous sera une raison de plus pour refaire connaissance avec ce pays découlant de lait et de miel et avec son accueillante population.

V. F.

Aux électeurs. — Un brave député siégait depuis de longues années au Grand Conseil vaudois. Il ne s'était jamais montré très généreux à l'égard de ses électeurs, qui ne lui en étaient pas moins restés fidèles. Cependant, à la fin d'une législature, il sentit la nécessité d'un petit effort pour assurer le renouvellement de son mandat, que convoitait un de ses jeunes concitoyens, actif, intelligent, intrigant, et qui plus est, avait du foin à la grange et du vin à la cave.

A l'issue d'une assemblée électorale où sa candidature n'avait pas été confirmé sans discussion, le vieux législateur fait apporter deux brantées de vin et dit :

« Chers concitoyens, chers amis, je vous remercie de l'honneur que vous me faites en me désignant une fois de plus pou représenter notre Cercle au Grand Conset. Vous savez assez ce que je suis, j'ai donc pas besoin de reveni làdessus. Voici deux brantes de mon propre vin. Je vous les offre. Acceptez-les sans façon et avet reconnaissance.